

Conditions spécifiques de l'offre ABÈze

Objet de l'offre :

Le Syndicat ABCÈze propose la fourniture d'équipements permettant de réduire la consommation en eau des particuliers :

- cuves de stockage des eaux de pluies
- matériel hydro économes (mousseurs, douchettes, réducteurs de débits, compteurs)

La fourniture de matériels hydro économes entre dans l'appel à projet "Économies d'eau" de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

L'objectif est de réaliser des économies d'eau en période de manque et de sensibiliser les particuliers.

Les équipements seront en partie financés (l'Agence de l'eau, le Syndicat ABCÈze) et le reste à régler par les particuliers.

Le présent marché consiste à proposer et à fournir aux habitants de tout le bassin de la Cèze et des petits affluents du Rhône des équipements de plusieurs types :

- matériels hydro-économes : mousseur, régulateur de débit, douchette économe, sac économiseur pour toilettes, chasse d'eau à double commande

- cuve de récupération des eaux de pluies de contenances différentes

- compteurs volumétriques pour les prélèvements individuels

La présente offre vise donc à inciter les acheteurs à économiser l'eau et à récupérer les eaux de pluie afin de réduire les déséquilibres sur la ressource en eau. Elle est portée par le syndicat ABCÈze dans le cadre d'un marché public dont TREVAL France est l'attributaire. La commande fait office de convention sous mandat entre le syndicat ABCÈze et l'acheteur.

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse subventionne les achats et livraisons à hauteur de :

70% maximum du montant TTC pour les matériels hydro-économes de ce projet.

Le syndicat ABCÈze subventionne les achats et les livraisons à hauteur de :

50% maximum du montant TTC pour les cuves de récupération d'eau de pluie.

Conditions d'éligibilité à l'offre :

L'acheteur s'engage à respecter les conditions de vente spécifiques à l'opération, suivantes :

- résider sur une des 111 communes du territoire d'ABCÈze éligibles à l'opération (voir liste ci-dessous):
- avoir un usage domestique des équipements (et non un usage économique - les entreprises sont exclues de l'offre)
- s'engager à ne pas revendre les équipements,

Liste des communes éligibles :

--,ALLEGRE-LES-FUMADES (30500), AUJAC (30450), BAGNOLS-SUR-CEZE (30200), BANNE * (07460), BARJAC * (30430), BESSAS (07150), BESSEGES (30160), BONNEVAUX (30450), BORDEZAC (30160), BOUQUET (30580), BROUZET-LES-ALES (30580), CARSAN * (30130), CAVILLARGUES (30330), CHAMBON (30450), CHAMBORIGAUD (30530), CHUSCLAN (30200), CODOLET (30200), CONCOULES (30450), CONNAUX (30300), CORNILLON (30630), COURRY (30500), FONS-SUR-LUSSAN (30580), FONTARECHES (30580), GAGNIERES (30160), GAUJAC (30330), GENOLHAC (30450), GOUDARGUES (30630), ISSIRAC * (30760), LA BASTIDE-D'ENGRAS (30330), LA BRUGUIERE (30580), LA ROQUE-SUR-CEZE (30200), LA VERNAREDE (30530), LAUDUN-L'ARDOISE (30290), LAVAL-PRADEL * (30110), LE GARN * (30760), LE MARTINET (30960), LE PIN (30330), LE PONT-DE-MONTVERT * (48220), LES MAGES (30960), LES PLANS (30340), LES VANS * (07140), LIRAC (30126), LUSSAN (30580), MALBOSC (07140), MALONS-ET-ELZE * (30450), MEJANNES-LE-CLAP (30430), MEYRANNES (30410), MOLIERES-SUR-CEZE (30410), MONTFAUCON (30150), MONS * (30340), MONTCLUS (30630), NAVACELLES (30580), ORGNAC-L'AVEN (07150), ORSAN (30200), PEYREMALE (30160), PONTEILS-ET-BRESIS (30450), PONT-SAINT-ESPRIT (30130), PORTES (30530), POTELIERES (30500), POUGNADORESE (30330), RIVIERES (30430), ROBIAC-ROCHESSADOULE (30160), ROCHEGUDE (30430), ROUSSON * (30340), SABRAN (30200), SAINT-ALEXANDRE (30130), SAINT-AMBROIX (30500), SAINT-ANDRE-CAPCEZE (48800), SAINT-ANDRE-DE-CRUZIERES (07460), SAINT-ANDRE-DE-ROQUEPERTUIS (30630), SAINT-ANDRE-D'OLERARGUES (30330), SAINT-BRES (30500), SAINT-CHRISTOL-DE-RODIERES * (30760), SAINT-DENIS (30500), SAINT-ETIENNE-DES-SORTS (30200), SAINT-FLORENT-SUR-AUZONNET (30960), SAINT-GENIES-DE-COMOLAS (30150), SAINT-GERVAIS (30200), SAINT-JEAN-DE-MARUEJOLS-ET-AVEJAN (30430), SAINT-JEAN-DE-VALERISCLE (30960), SAINT-JULIEN-DE-CASSAGNAS (30500), SAINT-JUST-ET-VACQUIERES * (30580), SAINT-LAURENT-DE-CARNOLS (30200), SAINT-LAURENT-DES-ARBRES (30126), SAINT-LAURENT-LA-VERNEDE (30330), SAINT-MARCEL-DE-CAREIRET (30330), SAINT-MICHEL-D'EUZET (30200), SAINT-NAZAIRE (30200), SAINT-PAUL-LE-JEUNE (07460), SAINT-PAUL-LES-FONTS (30330), SAINT-PONS-LA-CALM (30330), SAINT-PRIVAT-DE-CHAMPCLOS (30430), SAINT-SAUVEUR-DE-CRUZIERES (07460), SAINT-VICTOR-DE-MALCAP (30500), SAINT-VICTOR-LA-COSTE (30290), SALAZAC * (30760), SALINDRES * (30340), SENECHAS (30450), SERVAS (30340), SEYNES * (30580), TAVEL (30126), THARAUX (30430), TRESQUES (30330), VAGNAS * (07150), VALLERARGUES (30580), VENEJAN (30200), VERFEUIL (30630), VIALAS (48220)

ATTENTION Certaines communes limitrophes du Bassin Versant de la Cèze sont « partiellement » éligibles. (elles sont suivies ci-dessus d'un astérisque)

ABCÈze et TREVAL vérifieront votre éligibilité et vous la confirmeront le cas échéant.

Les commandes ne respectant pas ces conditions seront rejetées par ABCèze

L'offre sera limitée aux quantités disponibles dans cette opération (notion d'enveloppe budgétaire, objet de la subvention).

Tous les équipements sont livrés chez les bénéficiaires, mais les cuves peuvent aussi être récupérées éventuellement en entrepôt à Montélimar, moyennant alors des frais de port réduits.

Limites de l'offre :

L'offre débute le 15 Mars 2021 et est disponible jusqu'au 30 Avril 2021, dans la limite du montant des subventions.

Le syndicat ABCèze se laisse la possibilité de prolonger ou reconduire l'opération.

Le montant total maximum de commande pour cette opération est de 120 000 €TTC.

Le syndicat ABCèze se réserve le droit de refuser les commandes qui conduiraient à dépasser ce montant, même si celles-ci interviennent avant la date limite du 30 Avril 2021.

Le nombre d'équipements pouvant être commandé est limité pour chaque foyer à :

- 1 Lot de cuves de récupération d'eau de pluie (« 1 x 500L », ou « 1 x 1000L », ou « 2 x 500L »).
- 10 pour chacune des références suivantes : mousseurs Cascade anticalcaires 4 et 6 L/min, Ecodouche 6 et 8 L/min, douchette, sac Ecobag, compteur divisionnaire pour eau froide, chasses d'eau à double commande divers Kits.

Gestion des données personnelles spécifique à l'offre :

L'acheteur accepte que ses données personnelles soient transmises dans les seuls cas suivants :

- la diffusion des détails de la commande (produits commandés et montants, identité de l'acheteur et lieu de livraison) à ABCèze afin de vérifier le respect des conditions d'éligibilité à l'offre et à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ou tout organisme mandaté en cas de contrôle de la régularité de l'opération.
- la diffusion des coordonnées postales et mails des acheteurs à ABCèze dans l'unique objectif d'informer les acheteurs de l'organisation d'ateliers sur les gestes et pratiques hydroéconomiques et la sensibilisation aux milieux aquatiques qui accompagneront l'opération d'équipement.
- la diffusion des données de consommation en eau potable par la collectivité organisatrice des services d'eau à ABCèze afin d'évaluer l'efficacité globale de l'opération. Les données recueillies seront anonymisées de manière à ce qu'aucune donnée individuelle ne soit diffusée.

Responsabilités :

Le syndicat ABCèze décline toute responsabilité en cas d'utilisation inappropriée de ces équipements.

Toute réclamation doit être adressée à TREVAL France.